



# PROJET DE SERVICE 2024/2029

## ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE



19 Rue du 19 Mars 1962  
62590 OIGNIES

✉ [associationrl@orange.fr](mailto:associationrl@orange.fr)

🌐 [www.rl-action-sociale.fr](http://www.rl-action-sociale.fr)

# Table des matières

INTRODUCTION.....	1
I/ LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE .....	3
<b>1 Les principes de fonctionnement</b> .....	3
1.1 L'ADDI ( <i>Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée</i> ) ROUVROY .....	3
1.2 L'accompagnement à la scolarité CARVIN.....	4
1.3 L'accompagnement à la scolarité EVIN MALMAISON .....	4
<b>2 Le financement</b> .....	4
2.1 L'ADDI ( <i>Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée</i> ) ROUVROY .....	4
2.2 L'accompagnement à la scolarité CARVIN.....	4
2.3 L'accompagnement à la scolarité EVIN MALMAISON .....	5
<b>3 Le public</b> .....	5
3.1 L'ADDI ( <i>Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée</i> ) ROUVROY .....	5
3.2 L'accompagnement à la scolarité CARVIN.....	6
3.3 L'accompagnement à la scolarité EVIN MALMAISON .....	6
<b>4 Les modalités d'intervention</b> .....	6
4.1 L'ADDI ( <i>Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée</i> ) ROUVROY .....	6
4.2 L'accompagnement à la scolarité CARVIN.....	6
4.3 L'accompagnement à la scolarité EVIN MALMAISON .....	7
<b>5 Les territoires d'interventions</b> .....	7
5.1 L'ADDI ( <i>Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée</i> ) ROUVROY .....	7
5.2 L'accompagnement à la scolarité CARVIN.....	8
5.3 L'accompagnement à la scolarité EVIN MALMAISON .....	8
<b>6 La formation</b> .....	9
<b>7 Les moyens matériels</b> .....	9
7.1 L'ADDI ( <i>Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée</i> ) ROUVROY .....	9
7.2 L'accompagnement à la scolarité CARVIN.....	9
7.3 L'accompagnement à la scolarité EVIN MALMAISON .....	9
<b>8 Le fonctionnement des équipes</b> .....	9



9 La prévention de la maltraitance .....	10
10 La protection des enfants .....	10
II/ LE PROJET DE SERVICE 2024/2029 .....	11
1 Les objectifs généraux .....	11
2 Les axes identifiés .....	11
2.1 L'ADDI (Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée) ROUVROY .....	11
2.2 L'accompagnement à la scolarité CARVIN.....	12
2.3 L'accompagnement à la scolarité EVIN MALMAISON .....	12
3 L'évaluation .....	12
3.1 Une évaluation des projets individualisés.....	12
3.2 Les instances d'évaluation.....	12



## INTRODUCTION

La réécriture du Projet de l'Association Rencontres et Loisirs a été initiée en 2023 et l'ensemble des documents ont été validés lors du Conseil d'administration du 15 février 2024.

Le projet associatif a fait l'objet de réunions de travail de la gouvernance qui a également validé le choix d'écrire trois projets de services correspondant aux trois pôles d'activité de l'association :

La Prévention Spécialisée, l'Habitat et l'Accompagnement scolaire.

Les deux derniers pôles se sont ainsi dotés d'un outil inexistant.

Une méthodologie participative a été mise en place par le biais de différents groupes de travail réunissant les professionnels et favorisant la connaissance des besoins des publics :

<b>Prévention Spécialisée</b> SPS/EMPS	<b>Habitat</b> CLLAJ/FSL/ASL/ALT/TREPLINS DUO	<b>Accompagnement scolaire</b> ADDI/CLAS
- SWOT/sondages/nuage de mots/ réunions thématiques, d'étapes et graphiques	- SWOT/réunions thématiques, d'étapes et graphiques	- Réunions d'étapes et graphiques

Les documents réalisés s'appuient sur les préconisations de l'HAS et intègrent les attendus de l'évaluation engagée par l'association sur la plateforme SYNAE. Une auto-évaluation annuelle sera réalisée et complétée par une évaluation externe tous les cinq ans.

Un travail spécifique a été mené afin que l'ensemble des pratiques soit accompagné par des logiciels anticipant la dématérialisation et s'inscrivant dans le cadre du RGPD. En parallèle, l'actualisation ou la création de procédures et d'outils se sont accentuées pour garantir la qualité des interventions.

L'Association Rencontres et Loisirs est un acteur reconnu du territoire de la CAHC et de la CALL souvent associé à la création de nouvelles réponses d'accompagnement de publics précarisés ou en voie de marginalisation.

Lors des 5 dernières années, elle a participé à plusieurs dynamiques d'action ou de réflexion avec le soutien de ses financeurs principaux : le Département, l'Etat, la CAF, l'intercommunalité et les communes. Les dispositifs Tremplins duo, Equipe Mobile de Prévention Spécialisée, ASL jeunes ASE et ADDI sont venus compléter l'offre de services.



L'Association Rencontres et Loisirs s'inscrit dans un maillage défini par les orientations du Schéma départemental de l'Enfance et de la Famille 2024-2029, de la Politique de la ville horizon 2030, du PDALHPD 2022-2027, du Plan Local de l'Habitat de la CAHC 2022-2028 et de la COG 2023-2027 de la CAF.

Elle entend poursuivre son rôle d'acteur clef du lien social et d'accompagnement de proximité au sein d'un partenariat territorial riche avec lequel il faudra être à la hauteur d'enjeux nouveaux. L'Association Rencontres & Loisirs s'appuie pour cela sur des valeurs du « ALLER VERS » et de la « LIBRE ADHÉSION » afin de favoriser l'« AUTONOMIE » et l'« ÉPANOUISSEMENT » de chacun.



## I. LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

### 1 Les principes de fonctionnement

Cette action vise à offrir un appui complémentaire dans le cadre de la scolarité aux côtés des partenaires (Education nationale, PRE, services communaux...) et en dialogue avec eux. Les parents sont également mobilisés dans ces projets de co-éducation. Les accompagnements ont lieu en dehors des temps scolaires et sont centrés sur des objectifs précis définis lors d'un diagnostic.

Les coordinateurs et intervenants instaurent une relation positive avec l'enfant afin de susciter son adhésion et celle de sa famille. Celle-ci est nécessaire pour éveiller son intérêt et sa curiosité, lui faire reprendre confiance en lui, l'aider à acquérir des méthodes et l'aider dans l'organisation de son travail scolaire.

#### 1.1 L'A.D.D.I. (Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée) ROUVROY

En 2019, ce projet expérimental a été initié par le bailleur social SIA Habitat selon la procédure du marché public.

Cette action a pour mission d'apporter une aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée pour les enfants locataires SIA Habitat issus des quartiers politique ville (Nouméa, Languedoc/cité 10, Maroc/La Canche) de la commune de Rouvroy. Elle concerne les enfants du primaire et du collège.

Elle a également pour objectif de lever les autres freins sociaux, intrafamiliaux qui défavorisent également la réussite éducative de l'enfant, en cas d'identification de ces derniers en accord avec la famille, l'association alerte SIA pour mettre en place une réponse à la problématique identifiée soit par des dispositifs internes soit par le droit commun.



## 1.2 L'Accompagnement à la scolarité CARVIN

Cette action est proposée à des enfants scolarisés du CP au CM2 et Ulis pour les primaires et de la 6ème à la 3ème pour les collégiens de la commune de Carvin.

Ces séances comportent, selon les besoins de l'enfant, un temps dédié à la mise en autonomie, à la gestion du temps, à la remobilisation des connaissances par un travail sur la confiance et la motivation de l'élève. Les parents sont associés au projet d'accompagnement défini.

## 1.3 L'Accompagnement à la scolarité EVIN MALMAISON

Cette action est proposée à des collégiens de la commune de Evin-Malmaison.

L'approche des séances est basée sur le ludique afin d'offrir un espace de remise en confiance. Une aide sur l'organisation pouvant aller jusqu'à la ré-explication de séquences de cours non comprises peut être proposée.

Une attention particulière est portée sur la fracture numérique constatée auprès de certains jeunes. La liaison avec le médiateur numérique de la commune sera un atout complémentaire.

## 2 Le financement

### 2.1 L'A.D.D.I. (Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée)

#### ROUVROY

La mise en place de l'ADDI fait suite à un appel d'offre du bailleur social SIA.

Depuis 2021, un financement complémentaire de l'Etat (stratégie pauvreté) permet également d'accompagner des enfants non locataires du bailleur SIA.

### 2.2 L'Accompagnement à la scolarité CARVIN

L'accompagnement scolaire CARVIN bénéficie de trois financements complémentaires.



Chaque financeur a ses attentes propres auxquelles le projet répond à travers différents cahiers des charges :

- ✓ Pour la CAF, le dispositif est identifié sous l'appellation CLAS (*Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité*) en conventionnement annuel de septembre à juin ;
- ✓ Pour la commune de Carvin, une convention est signée annuellement ;
- ✓ Pour la Politique de la ville, un AAP est déposé annuellement.

### 2.3 L'Accompagnement à la scolarité EVIN MALMAISON

Actuellement, l'accompagnement scolaire EVIN MALMAISON bénéficie de deux financements complémentaires.

Chaque financeur a ses attentes propres auxquelles le projet répond à travers différents cahiers des charges :

- ✓ Pour la commune d'Evin Malmaison, une convention est signée annuellement ;
- ✓ Pour la Politique de la ville, un AAP est déposé annuellement.

A compter de septembre 2024, l'accompagnement scolaire EVIN MALMAISON bénéficiera d'un financement complémentaire de la CAF (CLAS) :

- ✓ Pour la CAF, le dispositif est identifié sous l'appellation CLAS (*Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité*) en conventionnement annuel de septembre à juin.

## 3 Le public

### 3.1 L'A.D.D.I. (Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée)

#### ROUVROY

Une cinquantaine de jeunes des écoles primaires et du collège P Langevin de la commune de Rouvroy issus principalement des quartiers QPV bénéficient chaque année du dispositif.



### 3.2 L'Accompagnement à la scolarité CARVIN

Les jeunes accueillis sont issus majoritairement des quartiers de Fosse 4 et de Plantigeons (quartiers QPV). 70 jeunes (36 primaires et 34 collégiens) sont accompagnés.

Ils sont scolarisés dans les écoles primaires du quartier et le collège de secteur.

### 3.3 L'Accompagnement à la scolarité EVIN MALMAISON

Les jeunes accueillis sont issus de la commune d'Evin-Malmaison. 14 jeunes sont accompagnés.

Ils sont scolarisés principalement au collège de la commune de Leforest.

## 4 Les modalités d'intervention

### 4.1 L'A.D.D.I. (Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée) ROUVROY

Les accompagnants scolaires interviennent au domicile de l'enfant. Les séances se déroulent en présence de l'un des parents. Elles se déroulent en soirée, les mercredis et samedis.

Les enfants sont accompagnés par un même accompagnant scolaire tout au long de l'année afin de garantir une continuité dans le suivi scolaire de l'enfant.

### 4.2 L'Accompagnement à la scolarité CARVIN

Pour les primaires, toutes les activités ont lieu dans les locaux de Rencontres et Loisirs - rue Cyprien Quinet (en face de l'école Aragon) mais aussi au sein des cellules commerciales A et C situées rue Pont de Grès (locaux appartenant à SIA Habitat).

Pour les collégiens, il y a 2 temps d'accompagnement scolaire : un premier temps qui se déroule au sein du collège et un deuxième temps au sein de nos locaux pour un suivi plus individuel où sont présents les jeunes qui demandent le plus d'attention. Les séances d'accompagnement scolaire sont organisées en collectifs de jeunes.



Les enfants sont accueillis tous les jours, hors temps scolaire, à raison d'1h30, deux fois par semaine, en séances collectives par 2 accompagnants scolaires tout au long de l'année scolaire. Ceci afin de garantir une bonne connaissance de chaque enfant et une continuité dans le suivi. Le contenu de la séance varie selon les besoins (échange sur les difficultés rencontrées, conseils méthodologiques, activités de remobilisation des connaissances.)

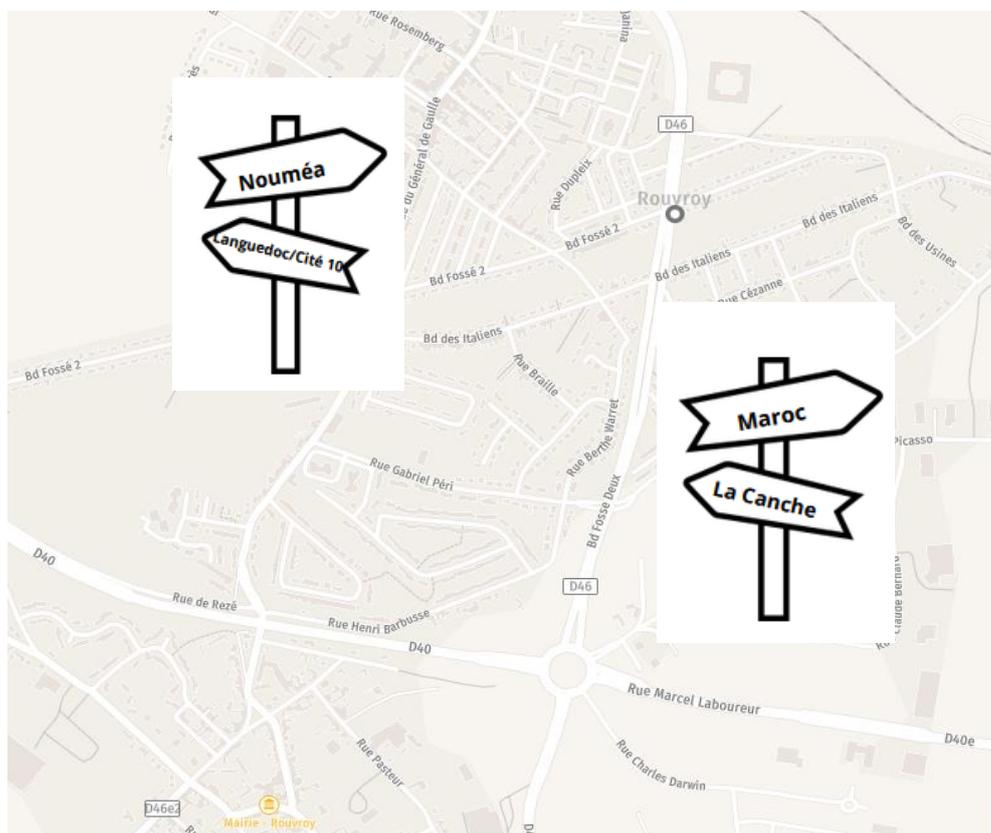
### 4.3 L'Accompagnement à la scolarité EVIN MALMAISON

Les collégiens sont accueillis 2 fois par semaine, les mardis et vendredis soir, à raison d'1h30 en séances collectives par 2 accompagnants scolaires tout au long de l'année scolaire. Les séances se déroulent à la « Maison pour tous », salle communale d'Evin Malmaison.

## 5 Les Territoires d'intervention

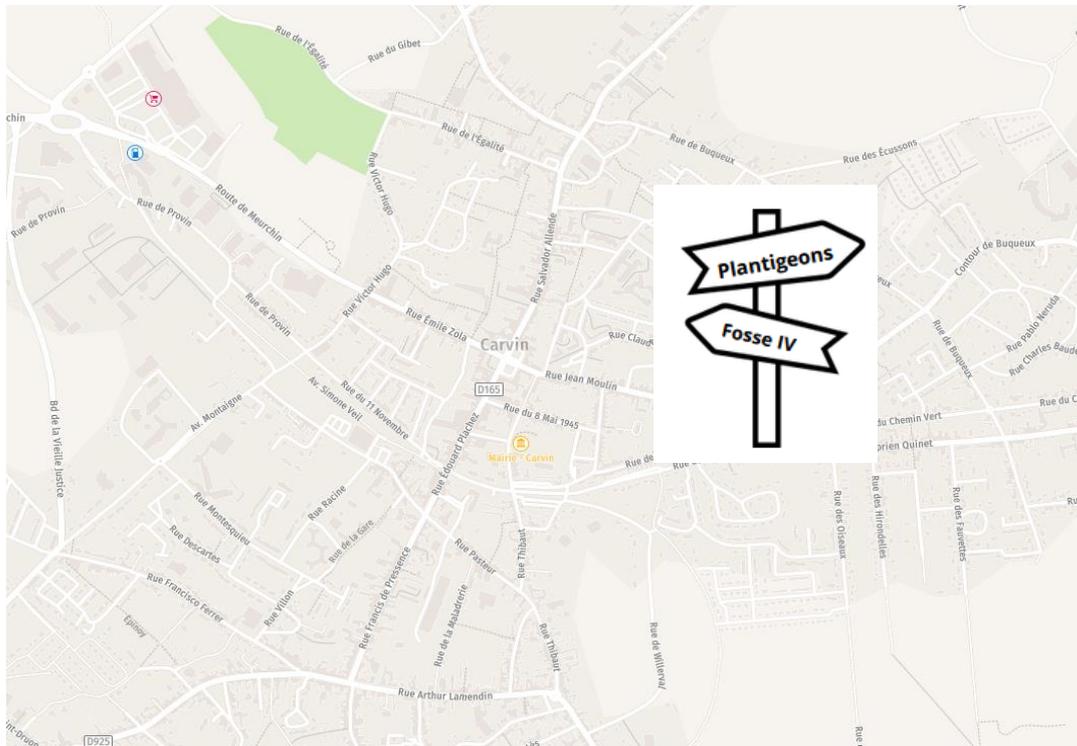
### 5.1 L'A.D.D.I. (Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée) ROUVROY

Le dispositif accompagne les enfants et les familles des 3 quartiers prioritaires de la commune de Rouvroy : Nouméa, Languedoc/Cité 10, Maroc/La Canche



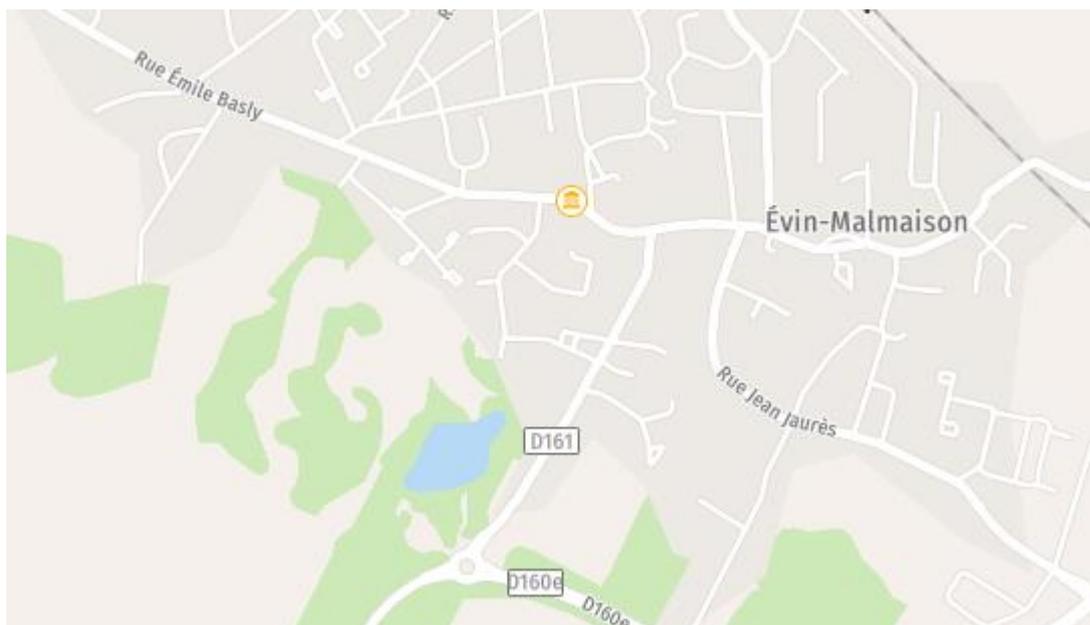
## 5.2 L'Accompagnement à la scolarité CARVIN

Le dispositif accompagne des enfants et des familles du secteur Germinal de Carvin.



## 5.3 L'Accompagnement à la scolarité EVIN MALMAISON

Le dispositif accompagne des collégiens et les familles de la commune d'Evin Malmaison.



## 6 La formation

Les intervenants scolaires ont accès à de l'information de manière continue à travers de la documentation. Des temps de formation sont envisagés pour accompagner les montées en compétence.

Les coordinateurs bénéficient d'entretiens professionnels réalisés selon les temporalités légales afin que les souhaits d'évolution et de formation puissent être exprimés. Des formations thématiques peuvent ainsi être proposées.

## 7 Les moyens matériels

### 7.1 L'A.D.D.I. (Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée)

#### ROUVROY

Chaque professionnel dispose d'un ordinateur portable pour l'intervention qui se déroule à domicile et de l'accès à une salle communale le samedi midi. Le coordinateur a accès à une salle mise à disposition par SIA sur la commune.

### 7.2 L'Accompagnement à la scolarité CARVIN

- ✓ Le collège Léonard de Vinci
- ✓ Les salles SIA du quartier Fosse 4
- ✓ La salle de l'école primaire Aragon

### 7.3 L'Accompagnement à la scolarité EVIN MALMAISON

Les séances ont lieu au centre Gino sana pour faciliter la jonction avec le PIJ et le médiateur numérique.

## 8 Le fonctionnement des équipes

Concernant l'ADDI et l'accompagnement scolaire Carvin, chaque dispositif est piloté par un coordinateur qui est en charge d'une équipe de 4 à 6 intervenants scolaires dont les profils varient (AESH, professeur en formation ou à la retraite,...). Tous interviennent le plus souvent de 17h à 19h30 et en journée les mercredis et les samedis.



Pour l'accompagnement scolaire Evin Malmaison, le dispositif est piloté par un coordinateur qui est en charge d'une équipe de 2 intervenants scolaires dont les profils varient (AESH, professeur en formation,...). Ils interviennent de 17h30 à 19h00, les mardis et vendredis.

## 9 La prévention de la maltraitance

Suite au décret du 29 février 2024 l'association s'est engagée à établir la démarche interne de prévention et de lutte contre la maltraitance. A savoir, procédure de repérage signalement/traitement, formation du personnel, communication auprès des usagers et auprès des autorités. A ce jour les usagers sont informés de leurs droits et de la possibilité d'interpeller les personnes ressources conformément à la loi 2002-2.

## 10 La protection des enfants

Suite à la loi du 7 février 2022, l'association s'est engagée à mettre en œuvre les dispositions relatives à la protection des enfants. A savoir, communiquer les données personnelles (nom, prénom, date et lieu de naissance) des professionnels intervenant auprès des mineurs auprès des services compétents.



## II. LE PROJET DE SERVICE 2024-2029

Ces dispositifs sont mis en place dans le cadre d'AAP, les objectifs généraux sont les suivants :

### 1 Les objectifs généraux

- Aider les enfants dans leur scolarité
- Aider à l'acquisition de la méthodologie et l'organisation dans la scolarité
- Créer des espaces de valorisation pour les élèves en difficulté
- Aider les parents à lever des freins dans l'accompagnement de leur enfant dans la scolarité
- Aider à la compréhension sur les savoir-fondamentaux
- Contribuer à donner l'envie d'apprendre

En fonction des bilans faits annuellement, de nouveaux objectifs peuvent émerger. Ainsi, en 2022 le choix a été fait d'étendre l'ADDI à un public de maternelle pendant une année. L'intervention précoce est un sujet qui traverse l'ensemble de cette activité.

### 2 Les axes identifiés

Les axes identifiés en fonction des freins et des problématiques qui permettront d'élaborer des objectifs spécifiques de travail sont les suivants :

#### 2.1 L'A.D.D.I. (Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée)

##### ROUVROY

- Envisager la pérennisation du dispositif sur Rouvroy et l'extension sur d'autres communes.
- Se mettre en relation avec la prévention spécialisée pour l'accompagnement des familles.
- Former l'équipe éducative en s'appuyant sur des organismes comme l'Association Ressource pour la Réussite Educative.
- Inventer des propositions co-partagées et co-construites pour répondre aux problématiques complexes
- Mettre en place des événements en partenariat avec des services communaux.



## 2.2 L'Accompagnement à la scolarité CARVIN

- Finaliser le travail de réécriture des conventions.
- Améliorer les partenariats et les orientations.
- Améliorer de manière continue les outils servant à l'évaluation.
- Poursuivre la jonction avec la prévention spécialisée.
- Inventer des propositions co-partagées et co-construites pour répondre aux problématiques complexes

## 2.3 L'Accompagnement à la scolarité EVIN MALMAISON

- Accompagner des jeunes dans leur scolarité,
- Remettre des jeunes en confiance par rapport à leur scolarité,
- Proposer une approche individualisée en vue de lever des freins.

## 3. L'évaluation

### 3.1 Une évaluation individuelle

Un suivi personnalisé se fait de manière conjointe avec le professionnel régulièrement au moment des rencontres et, de manière plus formelle, à la fin d'une période d'accompagnement. Cette évaluation justifie la fin, la continuité de l'accompagnement ou le relais vers un autre dispositif. Elle signifie les freins et problématiques observées.

### 3.2 Les instances d'évaluation

L'assemblée générale ordinaire est l'occasion annuellement de présenter le bilan annuel du service.

Un bilan spécifique est établi chaque année grâce aux données récoltées par le biais d'un outil existant qui permet d'affiner et de finaliser le bilan selon les problématiques, les critères d'assiduité des jeunes et des familles. Des COPILS d'évaluation ont lieu selon les temporalités définies dans les AAP.

L'évaluation interne va se mettre en place ; L'équipe de Direction est formée à SYNAE. L'évaluation externe aura lieu ensuite par le biais d'un cabinet extérieur.

